

Demande d'accueil en résidence de création

Le présent formulaire est à nous renvoyer complété à l'adresse suivante: creation@ccdinant.be

Merci de nous envoyer le formulaire complété au plus tard le:

vendredi 03 mai 2024 pour des résidences/soutiens de septembre 2024 à août 2025 inclus
(réponses communiquées à partir du 21/05/24)

Les aides à la création/accueils en résidence sont décidés ± 6 à 9 mois à l'avance par le Centre culturel de Dinant lors d'un comité de sélection qui a lieu une fois par an.

Un même projet peut être discuté à plusieurs reprises pour des dates différentes. Il peut également être accueilli à plusieurs reprises.

Introduction et conditions

Le Centre culturel de Dinant assure essentiellement des missions de diffusion, mais également des missions d'aides à la création. Il dispose de deux salles de spectacle dont la salle Sax qui est particulièrement dédiée aux accueils en résidence. La salle Bayard est moins disponible mais peut néanmoins être également consacrée aux résidences lors de périodes plus légères au niveau programmation.

Toutes les disciplines sont les bienvenues, dans les limites des capacités techniques de nos salles.

Dans le cadre des aides à la création, le Centre culturel de Dinant propose comme soutien: l'accueil en résidence avec mise à disposition d'une salle et de matériel technique, un soutien technique par l'un de nos régisseurs (au cas par cas), l'organisation de bancs d'essai (scolaires ou tout public),...

Si vous souhaitez une aide financière, merci de nous le signaler au point 7. Les demandes sont appréciées au cas par cas. Ce type de soutien peut être cumulable avec une aide à la création, mais ne peut être obtenu seul.

Pour prendre ses décisions, le comité de sélection tiendra compte de la disponibilité des locaux, de la capacité technique et des moyens humains. Il sera attentif aux critères suivants et veillera à un bon équilibre entre les différents critères, en fonction des demandes reçues par session:

- intention artistique,
- artiste émergent,
- artiste local/régional,
- durée ± longue de la résidence,
- discipline artistique,
- caractère novateur du projet,
- potentiel de lien avec les enjeux et activités du Centre culturel de Dinant,
- possibilité de médiation avec le public.

Le comité analysera uniquement ce formulaire et les documents requis à y joindre.

Annexes à joindre (si l'état de votre projet le permet):

- la présentation du projet et une note d'intention (2 pages max.),
- le calendrier/échancier,
- les informations techniques (ou fiche technique si déjà réalisée) et l'implantation scénique,
- le budget,
- la liste des coproducteurs et partenaires,
- une ou plusieurs photos et/ou vidéos et/ou schéma ou illustration.